

HFC INVEST

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : ST CHAMOND (42400) PARC D'ACTIVITÉS STÉLYTEC LE STÉLYCUBE

498 172 220 RCS SAINT ETIENNE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme

**La Gérance
Cédric FABRE**

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de Cédric
FABRE (+33675519752)
Date : 26/07/2024 09:55:16
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
015245

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

Désignation de l'entreprise :		SARL HFC INVEST						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	493 336	FH		FI	493 336
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		493 336	FK		FL	493 336	492 069
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 500	6 967	
	Autres produits (1) (11)					FQ	947	421	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	499 783	499 457
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	98 450	73 664	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 963	4 395	
	Salaires et traitements*					FY	329 890	341 259	
	Charges sociales (10)					FZ	48 564	49 894	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. } - dotations aux amortissements* dont fonds de commerce HS					GA	12 973	
			} - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	494 840	469 212
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 943	30 245	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	75 950	169 581	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	37 722	27 710	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	5 715	40 674	
	Total des produits financiers (V)					GP	119 387	237 965	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 249	33 665	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	6 249	33 665	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	113 138	204 300	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	118 081	234 545	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SARL HFC INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 369 066	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	7 369 066	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 862	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 975 113	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 989 975	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 379 091	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	193 228	
			19 709	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 988 235	
			737 422	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 684 292	
			522 585	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	5 303 944	
			214 836	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	75 950	169 581
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		27 710
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 500	6 967
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
	dont cotisations Madclin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cession immobilisations		1 975 113	7 369 066	
Pénalités et amendes		825		
Autres charges exceptionnelles		14 037		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

HFC INVEST

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : ST CHAMOND (42400), PARC D'ACTIVITÉS STÉLYTEC LE STÉLYCUBE

498 172 220 RCS SAINT ETIENNE

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 5 303 943,76 €, de la manière suivante :

- une somme de	9 738,00 €
au compte de « Réserve légale », pour le porter à 10 % du capital social	
- une somme de	100 000,00 €
aux parts sociales, à titre de dividende, soit, par part, une somme d'environ 87,34 €	
- et le surplus, soit	5 194 205,76 €
au compte « Autres réserves »	
Total	<hr/> 5 303 943,76 €

Le dividende par part s'élèverait ainsi à environ 87,34 €. Il serait mis en paiement à compter du 26 juillet 2024.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L.136-7 et L.136-8 du Code de la sécurité sociale sous réserve des dispositions de l'article L.131-6 du même Code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de

la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale et du prélèvement de solidarité.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L 131-6 du code de la sécurité sociale, est soumise à cotisations et contributions sociales la part de dividendes perçue par le travailleur indépendant non agricole, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, excédant 10 % du capital social, des primes d'émission et des sommes versées en compte courant détenus en toute propriété ou en usufruit par ces mêmes personnes.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées à chaque part à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices / Date décision	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
31 décembre 2022	87,34 €	40 %	87,34 €
DAU 28 juillet 2022	87,34 €	40 %	87,34 €
31 décembre 2021	NEANT	NEANT	NEANT
31 décembre 2020	NEANT	NEANT	NEANT

Signature :

Pour extrait certifié conforme

Signé électroniquement à la date figurant sous la signature ci-après.

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

La gérance
Cédric FABRE

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de Cédric
FABRE (+33675519752)
Date : 26/07/2024 09:55:18
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
015245

raboisson



CONSEILS AUX ENTREPRISES & ASSOCIATIONS
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT

Immeuble Eden Roc
6 Place Carnot
42000 SAINT-ETIENNE

Tél : 06 13 50 61 68
laurence.raboisson@raboisson.com

HFC INVEST

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000.000 €

Siège social : PARC D'ACTIVITES STELYTEC LE STELYCUBE

42 400 SAINT-CHAMOND

R.C.S : SAINT ETIENNE 498 172 220

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023





Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société HFC INVEST,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HFC INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

h



III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédées, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023, s'établissent à 1.853.972 € sont évalués à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiements mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

h



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société HFC INVEST à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

u



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT ETIENNE, le 13 juin 2024

Le Commissaire aux comptes

SARL LAURENCE.CROPPI

LAURENCE RABOISSON CROPPI

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	24 700		24 700	24 700			
	Constructions	222 300	11 115	211 185	222 300	11 115	5.00	
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	13 000	1 858	11 142	13 000	1 858	14.29	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	1 853 972		1 853 972	2 801 668	947 695	33.83		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	5 400 000		5 400 000	300 000	5 100 000	NS		
Autres immobilisations financières								
Total II	7 513 972	12 973	7 500 999	3 361 668	4 139 332	123.13		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	64 612		64 612	154 282	89 670	58.12	
	Autres créances	2 066 427		2 066 427	1 866 992	199 435	10.68	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	852 745		852 745	90 000	762 745	847.49		
Disponibilités	170 351		170 351	119 478	50 873	42.58		
Charges constatées d'avance (3)	732		732	252	480	190.40		
Total III	3 154 868		3 154 868	2 231 004	923 864	41.41		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 668 840	12 973	10 655 867	5 592 672	5 063 195	90.53		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000 000		1 000 000			
	Réserves						
	Réserve légale	90 262		79 520		10 742	13.51
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	3 713 520		3 609 426		104 095	2.88
	Report à nouveau	126 762		126 762			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 303 944		214 836		5 089 107	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	10 234 489		5 030 545		5 203 944	103.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	188 829		200 000		11 171	5.59
	Concours bancaires courants	154				154	
	Emprunts et dettes financières diverses	10 285		274 932		264 647	96.26
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 258		20 018		10 760	53.75
	Dettes fiscales et sociales	207 014		58 634		148 380	253.06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	5 839		8 543		2 704	31.65	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	421 379		562 127		140 749	25.04
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 655 867		5 592 672		5 063 195	90.53

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

243 998

562 127

u

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	493 336		493 336	492 069		1 267	0.26
Chiffre d'affaires NET	493 336		493 336	492 069		1 267	0.26
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 500	6 967		1 467	21.06
Autres produits			947	421		526	125.08
Total des Produits d'exploitation (I)			499 783	499 457		326	0.07
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			98 450	73 664		24 785	33.65
Impôts, taxes et versements assimilés			4 963	4 395		568	12.92
Salaires et traitements			329 890	341 259		11 368	3.33
Charges sociales			48 564	49 894		1 330	2.66
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 973			12 973	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			494 840	469 212		25 628	5.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 943	30 245		25 302	83.66
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

6

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	75 950	169 581	93 631	55.21
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	37 722	27 710	10 012	36.13
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 715	40 674	34 959	85.95
Total V	119 387	237 965	118 578	49.83
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 249	33 665	27 416	81.44
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 249	33 665	27 416	81.44
2. Résultat financier (V-VI)	113 138	204 300	91 162	44.62
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	118 081	234 545	116 464	49.66
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 369 066		7 369 066	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	7 369 066		7 369 066	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 862		14 862	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 975 113		1 975 113	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 989 975		1 989 975	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 379 091		5 379 091	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	193 228	19 709	173 519	880.40
Total des produits (I+III+V+VII)	7 988 235	737 422	7 250 814	983.27
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 684 292	522 585	2 161 706	413.66
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 303 944	214 836	5 089 107	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

75 950 169 581
27 710

AEX & CO

u

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 655 867.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 493 336.29 Euros et dégageant un bénéfice de 5 303 943.76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

le

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	24 700		
Constructions sur sol propre	222 300		
Installations générales agencements aménagements divers	13 000		
TOTAL	260 000		
Autres participations	2 801 668		1 027 418
Prêts, autres immobilisations financières	300 000		5 200 000
TOTAL	3 101 668		6 227 418
TOTAL GENERAL	3 361 668		6 227 418

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			24 700	24 700
Constructions sur sol propre			222 300	222 300
Installations générales agencements aménagements divers			13 000	13 000
TOTAL			260 000	260 000
Autres participations		1 975 113	1 853 972	1 853 972
Prêts, autres immobilisations financières		100 000	5 400 000	5 400 000
TOTAL		2 075 113	7 253 972	7 253 972
TOTAL GENERAL		2 075 113	7 513 972	7 513 972

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	5 400 000		5 400 000
Autres créances clients	64 612	64 612	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 349	21 349	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 312	1 312	
Groupe et associés	1 994 853	1 994 853	
Débiteurs divers	48 913	48 913	
Charges constatées d'avance	732	732	
TOTAL	7 531 771	2 131 771	5 400 000
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 200 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	100 000		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	5 200 000		

u

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	154	154		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	188 829	11 448	48 701	128 680
Fournisseurs et comptes rattachés	9 258	9 258		
Personnel et comptes rattachés	5 821	5 821		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 715	8 715		
Impôts sur les bénéfices	170 519	170 519		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 080	20 080		
Autres impôts taxes et assimilés	1 879	1 879		
Groupe et associés	10 285	10 285		
Autres dettes	5 839	5 839		
TOTAL	421 379	243 998	48 701	128 680
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 171			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	873.3624	1 145			1 145

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	21 349
Disponibilités	2 827
Total	24 176

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	154
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 335
Dettes fiscales et sociales	9 767
Total	14 256

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		188 829
Emprunt BP AURA	188 829	
Total (1)		188 829

L'emprunt de 200 000€ signé avec la BPAURA dans le cadre de l'acquisition du bien immobilier sis 1 place Fourneyron à St Etienne est garanti par une hypothèque légale spéciale de prêteur de deniers à hauteur de 100% du capital emprunté.

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SARL HFC INVEST
42400 ST CHAMOND

Page - 5

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quotient-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SCI SCI FSE SAINT ETIENNE	1 000	104 137	100.00	463 110		104 269		61 127	30 165		
- SARL SARL FP IMMOBILIER	10 000	142 331	100.00	10 000		165 007			18 858		
- SAS SAS YNOV IT SERVICES (ex	12 000		100.00	12 000		6 463		7 213			
- SARL SARL DEMATICALL	9 418	7 513	100.00	9 418		21 530		56 995	7 513		
- SCI SCI FSE VALENCE	1 000	42 441	100.00	47 039		61 298		42 563	12 769		
- SCI SCI LE 4 INVEST	10 000	33 103	100.00	10 100		57 955		40 715	14 759		
- SCI SCI E2F MONTELMAR	1 200	37 215	80.00	960		16 183		12 677	3 185		
- SCI SCI EFK	1 000	125 377	80.00	141 582		33 748		70 334	34 635		
- SAS SAS SENDOC	11 260	133 534	69.89	787		204 429		2 011 662	76 006		
- SAS SAS HFK	1 481 000	12 923	60.00	888 600		73 711		1 07 250	12 923		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS NSA- NEXT STEP AUDIT	40 000	76 865	50.00	41 000				1 815 298	32 600		
- SARL SARL BAFY	12 000	273 996	50.00	6 000		72 194		252 777	104 437		
- SC SC FL2	1 000	94 190	50.00	500		52 665		7 170	6 802		
- SCI SCI FL	1 000	80 168	50.00	500		53 047		7 770	5 360		
- SARL SARL 3C INVEST	120	11 104	50.00	7 500		60 329		206 007	14 716		
- SCI SCI FAC	1 200	8 243	50.00	600		900		28 276	8 813		
- SCI SCI EMICEDRE 1	1 000	30 718	50.00	500		20 753		12 428	2 534		
- SCI DENFERT INVEST	1 000	38 732	50.00	500		82 680		31 140	1 659		
- SAS SOLAR INNOVATION	1 000	167	50.00	500		89 637		14 035	16		
- SC SCI LUZECH INVEST	10 000	191 140	42.00	4 200		93 600		68 462	5 645		
- SCI SCI 2FL	1 000	9 769	37.00	370		70 973		61 385	12 004		
- SCI DE L'INNOVATION	1 000	88 229	35.00	350		19 047		86 809	88 229		
- SC SC SDB2	1 000	88 364	30.00	300		89 858		6 944	8 012		
- SCI SCI SDB	1 000	103 310	30.00	300		116 173		7 150	6 884		
- SCI SCI BRON INVEST	75 000	151 512	33.33	25 000		102 621		80 811	17 147		
- SC ZELLA INVEST	12 000	187 594	20.00	2 400		200 000		123 871			
- SCI MEILLE IMMO 1	1 000	25 850	20.00	200		9 600		7 541	2 233		
- SCI INVESTIMMO 1	10 000	1 672	20.00	2 000		99 200		99 200	6 182		
- SARL SARL CYG	500	205 014	10.00	2 500		92 813		1 177 271	96 092	4 000	
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

5

HFC INVEST

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : ST CHAMOND (42400) PARC D'ACTIVITÉS STÉLYTEC LE STÉLYCUBE

498 172 220 RCS SAINT ETIENNE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme

**La Gérance
Cédric FABRE**

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de Cédric
FABRE (+33675519752)
Date : 26/07/2024 09:55:16
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
015245

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

Désignation de l'entreprise : SARL HFC INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise PARC ACTIVITES STELYTEC		42400 ST CHAMOND	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 9 8 1 7 2 2 2 0 0 0 0 1 0			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 2 3	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	BK
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
STOCKS *	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Créances (3)	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
TOTAL (III)	CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise : SARL HFC INVEST

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...0.0.0...0.0.0.....)	DA	1 000 000	1 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	90 262	79 520		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	3 713 520	3 609 426		
	Report à nouveau	DH	126 762	126 762		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 303 944	214 836		
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	10 234 489	5 030 545		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	188 983	200 000		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	10 285	274 932		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 258	20 018		
	Dettes fiscales et sociales	DY	207 014	58 634		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	5 839	8 543			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)	EC	421 379	562 127			
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 655 867	5 592 672		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	243 998	562 127			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

HFC INVEST

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : ST CHAMOND (42400) PARC D'ACTIVITÉS STÉLYTEC LE STÉLYCUBE

498 172 220 RCS SAINT ETIENNE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme

**La Gérance
Cédric FABRE**

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de Cédric
FABRE (+33675519752)
Date : 28/07/2024 09:55:16
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
015245

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 655 867.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 493 336.29 Euros et dégageant un bénéfice de 5 303 943.76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	24 700		
Constructions sur sol propre	222 300		
Installations générales agencements aménagements divers	13 000		
TOTAL	260 000		
Autres participations	2 801 668		1 027 418
Prêts, autres immobilisations financières	300 000		5 200 000
TOTAL	3 101 668		6 227 418
TOTAL GENERAL	3 361 668		6 227 418

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			24 700	24 700
Constructions sur sol propre			222 300	222 300
Installations générales agencements aménagements divers			13 000	13 000
TOTAL			260 000	260 000
Autres participations		1 975 113	1 853 972	1 853 972
Prêts, autres immobilisations financières		100 000	5 400 000	5 400 000
TOTAL		2 075 113	7 253 972	7 253 972
TOTAL GENERAL		2 075 113	7 513 972	7 513 972

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	5 400 000		5 400 000
Autres créances clients	64 612	64 612	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 349	21 349	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 312	1 312	
Groupe et associés	1 994 853	1 994 853	
Débiteurs divers	48 913	48 913	
Charges constatées d'avance	732	732	
TOTAL	7 531 771	2 131 771	5 400 000
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 200 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	100 000		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	5 200 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	154	154		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	188 829	11 448	48 701	128 680
Fournisseurs et comptes rattachés	9 258	9 258		
Personnel et comptes rattachés	5 821	5 821		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 715	8 715		
Impôts sur les bénéfices	170 519	170 519		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 080	20 080		
Autres impôts taxes et assimilés	1 879	1 879		
Groupe et associés	10 285	10 285		
Autres dettes	5 839	5 839		
TOTAL	421 379	243 998	48 701	128 680
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 171			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	873.3624	1 145			1 145

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	21 349
Disponibilités	2 827
Total	24 176

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	154
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 335
Dettes fiscales et sociales	9 767
Total	14 256

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		188 829
Emprunt BP AURA	188 829	
Total (1)		188 829

L'emprunt de 200 000€ signé avec la BPAURA dans le cadre de l'acquisition du bien immobilier sis 1 place Fourneyron à St Etienne est garanti par une hypothèque légale spéciale de prêteur de deniers à hauteur de 100% du capital emprunté.

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 ; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SARL HFC INVEST
42400 ST CHAMOND

Page : 5

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SCI SCI FSE SAINT ETIENNE	1 000	104 137	100.00		463 110	104 269		61 127	30 165		
- SARL SARL FP IMMOBILIER	10 000	142 331	100.00		10 000	165 007			18 858		
- SAS SAS YNOV IT SERVICES (ex	12 000		100.00		12 000	6 463		7 213			
- SARL SARL DEMATICALL	9 418	7 513	100.00		9 418	21 530		56 995	7 513		
- SCI SCI FSE VALENCE	1 000	42 441	100.00		47 039	61 298		42 563	12 769		
- SCI SCI LE 4 INVEST	10 000	33 103	100.00		10 100	57 955		40 715	14 759		
- SCI SCI E2F MONTELMAR	1 200	37 215	80.00		960	16 183		12 677	3 185		
- SCI SCI EFK	1 000	125 377	80.00		141 582	33 748		70 334	34 635		
- SAS SAS SENDOC	11 260	133 534	69.89		787	204 429		2 011 662	76 006		
- SAS SAS HFK	1 481 000	12 923	60.00		888 600	73 711		107 250	12 923		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS NSA- NEXT STEP AUDIT	40 000	76 865	50.00		41 000			1 815 298	32 600		
- SARL SARL BAFY	12 000	273 996	50.00		6 000	72 194		252 777	104 437		
- SC SC FL2	1 000	94 190	50.00		500	52 665		7 170	6 802		
- SCI SCI FL	1 000	80 168	50.00		500	53 047		7 770	5 360		
- SARL SARL 3C INVEST	120	11 104	50.00		7 500	60 329		206 007	14 716		
- SCI SCI FAC	1 200	8 243	50.00		600	900		28 276	8 813		
- SCI SCI EMICEDRE 1	1 000	30 718	50.00		500	20 753		12 428	2 534		
- SCI DENFERT INVEST	1 000	38 732	50.00		500	82 680		31 140	1 659		
- SAS SOLAR INNOVATION	1 000	167	50.00		500	89 637		14 035	16		
- SC SCI LUZECH INVEST	10 000	191 140	42.00		4 200	93 600		68 462	5 645		
- SCI SCI 2FL	1 000	9 769	37.00		370	70 973		61 385	12 004		
- SCI DE L'INNOVATION	1 000	88 229	35.00		350	19 047		86 809	88 229		
- SC SC SDB2	1 000	88 364	30.00		300	89 858		6 944	8 012		
- SCI SCI SDB	1 000	103 310	30.00		300	116 173		7 150	6 884		
- SCI SCI BRON INVEST	75 000	151 512	33.33		25 000	102 621		80 811	17 147		
- SC ZELLA INVEST	12 000	187 594	20.00		2 400	200 000		123 871			
- SCI MEILLE IMMO 1	1 000	25 850	20.00		200	9 600		7 541	2 233		
- SCI INVESTIMMO 1	10 000	1 672	20.00		2 000			99 200	6 182		
- SARL SARL CYG	500	205 014	10.00		2 500	92 813		1 177 271	96 092	4 000	
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											